



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sida

Question écrite n° 22374

Texte de la question

L'épidémie du sida a continué à progresser à un rythme alarmant en 1998 avec 5,8 millions de nouveaux cas de contamination à travers le monde. Les jeunes sont particulièrement frappés par la progression de cette épidémie avec près de la moitié des nouveaux cas dans la tranche d'âge de quinze à vingt-quatre ans. M. Jean-Paul Dupré demande à de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il compte mettre en oeuvre pour renforcer la prévention dans ce domaine, en particulier au niveau des jeunes, mais également pour soutenir la recherche.

Texte de la réponse

Le public « jeune » a été et continue d'être aujourd'hui l'un des plus sollicités par les actions de prévention de l'infection à VIH, dans le cadre d'un partenariat étroit des ministères ayant en charge les jeunes sous la coordination du délégué interministériel à la lutte contre le sida. Les campagnes et les actions développent aujourd'hui une approche globale de la personne, prenant en compte le rapport à soi-même et à l'autre, les notions de plaisir et de risque en général, la relation amoureuse, la capacité de se représenter la maladie et d'établir des relations avec les personnes atteintes et leur entourage. La direction générale de la santé apporte son soutien aux dispositifs mis en oeuvre par les différents ministères, tant au niveau de leur élaboration que de leur financement. Un dispositif d'éducation à la sexualité a ainsi été mis en oeuvre dans le cadre de l'éducation nationale et des établissements scolaires agricoles : définition d'orientations éducatives ; mise en place d'un plan de formations nationales destiné aux personnels enseignants, sociaux et de santé volontaires ; réalisation de supports pédagogiques. Une brochure destinée aux classes de cours moyen de l'école primaire a été réalisée par la direction générale de la santé et l'inspection générale de l'éducation nationale (enseignement primaire). Des actions de sensibilisation et d'information sont également menées en dehors du milieu scolaire. Elles ont souvent lieu dans le cadre des relations avec le ministère de la jeunesse et des sports et celui de la justice. Un partenariat est établi avec les professionnels de l'action socio-éducative intervenant auprès des jeunes les plus marginalisés pour que la prévention du sida trouve sa place dans le cadre plus large d'un travail éducatif sur les comportements à risque. Dans tous les cas, la formation des intervenants est priorisée. En complémentarité des actions de proximité, de nombreuses actions ciblant les jeunes sont développées à l'occasion des campagnes de communication sur l'infection à VIH menées par le ministère de l'emploi et de la solidarité et le comité français d'éducation pour la santé. L'objectif est de sensibiliser les jeunes sur la prévention du sida en l'intégrant à un environnement culturel, festif ou sportif, qui mobilise les 15-25 ans. En ce qui concerne la recherche sur l'infection VIH, la France est le pays d'Europe où l'effort financier est le plus important. L'agence nationale de recherche sur le sida a reçu un budget de 231 millions de francs en 1998, et de 2 051 millions depuis 1989, année de sa création. Les domaines de recherche sont la recherche fondamentale, la recherche vaccinale, la recherche clinique, la recherche dans les pays du sud et la recherche en sciences sociales. Depuis 1998, elle s'occupe également de l'hépatite C.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22374

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé et action sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 1998, page 6667

Réponse publiée le : 3 mai 1999, page 2726